

LE MOMENT EST VENU :

METTONS FIN AUX MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES / L'EXCISION (MGF / E)

Nécessité urgente d'une réponse mondiale

RÉSUMÉ DU RAPPORT - 2025



Les MGF/E touchent 230 millions de femmes et de filles dans le monde.

Selon [les chiffres officiels de l'UNICEF](#) (2024), les mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) touchent au moins 230 millions de femmes et de filles dans le monde. Cette augmentation de 15 % par rapport aux données précédemment disponibles (qui estimaient que les MGF/E touchaient 200 millions de filles) est le résultat de la croissance démographique dans les populations qui pratiquent les MGF/E ainsi que de la disponibilité récente des données provenant de pays qui n'étaient pas inclus dans les données précédentes. Pour la toute première fois, les données de l'UNICEF comprennent des estimations spécifiques de la prévalence des **MGF/E en Asie (80 millions), au Moyen-Orient (6 millions) et dans les pays où les MGF/E sont pratiquées par de petites communautés ou des populations diasporiques (1 à 2 millions)**. Si le chiffre global représente désormais une estimation mondiale exhaustive, les données détaillées sur la prévalence des MGF/E à l'échelle nationale ne sont disponibles que pour 31 pays dans le monde.

Les MGF/E existent sur tous les continents sauf l'Antarctique.

Le présent rapport actualise les données du rapport de 2020 intitulé [Mutilations génitales féminines/excision : appel à une réponse mondiale](#), qui présente des données factuelles détaillées et complètes de la pratique effective des MGF/E dans le monde entier, dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, d'Europe et d'Amérique du Nord, au sein des populations autochtones et/ou diasporiques. Des estimations indirectes, des enquêtes de recherche à petite échelle et des observations isolées documentant la pratique ont été produites par des survivantes de MGF/E¹, des militantes et des organisations locales qui œuvrent courageusement à l'élimination des MGF/E dans le monde entier. Sur la base de ces éléments, ils ont apporté un soutien aux femmes et aux filles concernées et ont plaidé auprès des décideuses politiques, des tribunaux et des autorités locales pour introduire et faire appliquer des cadres juridiques et politiques contre les MGF/E.

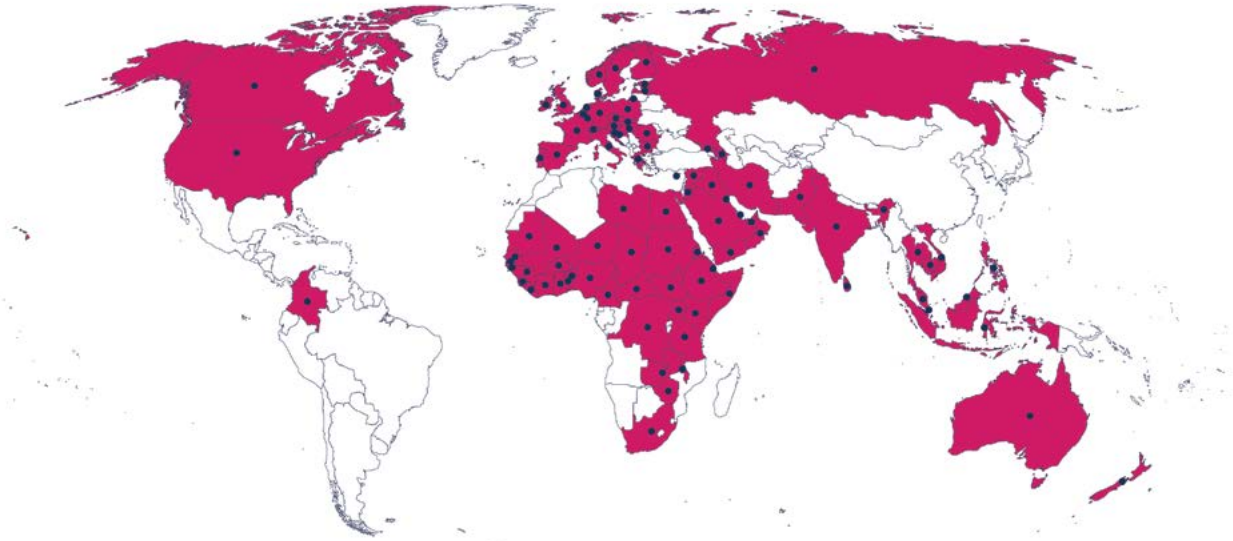
Depuis la publication du dernier rapport en 2020, de nouvelles informations factuelles et données disponibles démontrent que les MGF/E sont pratiquées dans au moins 3 pays supplémentaires :

- L'Azerbaïdjan, où des travaux de recherche menés en 2020 ont révélé que les MGF/E sont pratiquées dans quelques villages par des communautés du Caucase du Nord ;
- Le Vietnam et le Cambodge, où les résultats préliminaires des études en cours montrent que les MGF/E sont pratiquées par le peuple cham.

Dans d'autres pays, de nouveaux rapports et de nouvelles données ont été publiés au cours des cinq dernières années, renforçant les éléments attestant de la prévalence et de la pratique des MGF/E dans divers pays, notamment **l'Arabie Saoudite**, la **Colombie**, les **Émirats arabes unis**, la **Malaisie**, les **Philippines** et le **Sri Lanka**.

**LES
MGF / E SONT
PRÉSENTES DANS
AU MOINS 94
PAYS À TRAVERS
LE MONDE.**

¹ L'expression « survivantes de MGF/E » renvoie aux femmes et aux filles qui ont subi des MGF/E. Dans le cadre de ce rapport, les expressions « survivantes de MGF/E », « survivante » ou « femmes et filles ayant subi des MGF/E » seront utilisées pour désigner ces femmes et ces filles courageuses.



La pratique des MGF/E concerne au moins 94 pays, tous doivent être mis face à cette réalité.

L'absence de sensibilisation internationale se traduit par un manque d'action et d'investissements au niveau mondial.

Comme le montre ce rapport, 31 pays disposent de données représentatives sur les MGF/E au niveau national. Par ailleurs, il dénombre au moins 63 autres pays où la pratique des MGF/E a été documentée, soit par des estimations indirectes (généralement utilisées dans les pays où les MGF/E sont principalement pratiquées par les communautés de la diaspora), soit par des études à petite échelle, soit par des observations isolées et des reportages dans les médias. Le présent rapport, bien qu'il ne vise pas à constituer un examen exhaustif de toutes les données sur les MGF/E, montre clairement qu'il s'agit d'une pratique mondiale qui nécessite une réponse transrégionale. Si nous voulons parvenir à l'éradication mondiale des MGF/E d'ici 2030, nous devons mesurer leur prévalence dans chaque pays et accélérer les efforts mondiaux pour mettre fin à cette pratique néfaste.

Malgré une base de données solide et en constante évolution sur l'omniprésence des MGF/E à travers le monde, les niveaux de sensibilisation du public et des responsables gouvernementaux à la nature mondiale de ces pratiques restent faibles. Les militant.es et les groupes qui œuvrent en faveur de l'élimination des MGF/E sont confrontés à des défis colossaux dans leur travail, aggravés dans de nombreux cas par un manque de données fiables, un soutien et un financement insuffisants de la part de la communauté internationale et la réticence des gouvernements nationaux à prendre des mesures sur la question, en particulier dans les pays qui ne sont pas traditionnellement connus pour pratiquer les MGF/E. La réaction de rejet croissante à l'égard des droits des femmes et des filles, qui a conduit à des contestations juridiques des lois en vigueur contre les MGF/E, notamment au Kenya et en Gambie, menace également d'inverser les progrès et les acquis durement obtenus au cours de décennies d'efforts de la part des survivantes et des militantes locales.

Il est généralement admis que les efforts visant à mettre fin aux MGF/E manquent cruellement de ressources et nécessitent des investissements urgents. Bien que la majorité des financements actuels soit concentrée dans un nombre limité de pays d'Afrique, les réponses sont encore extrêmement insuffisantes dans ces pays. L'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique latine ne reçoivent qu'une petite partie des investissements. Dans ces régions, plusieurs gouvernements ne reconnaissent pas encore (et dans certains cas, nient même ouvertement) la présence des MGF/E dans leur pays, sapant ainsi et, parfois, discréditant ouvertement le travail des survivantes et des militantes locales.

Seuls 59 pays disposent de lois spécifiques contre les MGF/E dans le monde.

Le manque de volonté politique et de sensibilisation à l'existence des MGF/E dans le monde a un impact sur la disponibilité des mesures de protection pour les femmes et les filles qui sont à risque. Sur les 94 pays ayant des données disponibles sur les MGF/E, seuls 59 ont spécifiquement abordé la question des MGF/E dans leur cadre juridique national. Des progrès ont été réalisés depuis 2020, avec l'adoption de nouvelles lois fédérales contre les MGF/E au [Soudan](#), en [Indonésie](#), en [Finlande](#), en [Pologne](#) et aux [États-Unis](#), tandis que d'autres pays ont renforcé leurs lois (tels que la [France](#) qui impose une démarche pédagogique ou une sensibilisation aux MGF/E dans les écoles), ont adopté des lois au niveau sous-national (notamment l'[État de Galmudug](#) en Somalie), ou sont en train d'adopter une nouvelle législation au niveau régional, comme c'est le cas dans l'Union européenne. La reconnaissance officielle des MGF/E comme une violation (que ce soit dans une loi autonome contre les MGF/E ou par le biais de dispositions spécifiques dans les lois existantes) est sans doute la première étape de la mise en œuvre d'interventions nationales visant à éradiquer la pratique et à protéger les femmes et les filles.

Les lois contre les MGF/E sont les plus courantes sur le continent africain ainsi que dans les pays où l'on sait que les MGF/E sont largement pratiquées par les populations issues de la diaspora, y compris en Europe et en Amérique du Nord. L'Asie et le Moyen-Orient accusent un retard dans l'adoption d'interdictions légales contre les MGF/E. En 2024, l'Indonésie est devenue le premier pays asiatique à adopter une loi contre

les MGF/E par l'intermédiaire du Règlement gouvernemental n° 28/2024, qui interdit les MGF/E pour les nourrissons, les enfants en bas âge et les enfants d'âge préscolaire (ne couvrant probablement que les enfants de moins de 5 ans).

L'élimination de la pratique des MGF/E nécessite une approche mondiale, mais nuancée.

Le caractère mondialisé des MGF/E exige certes une réponse mondiale, mais il impose d'apporter quelques nuances en fonction des caractéristiques particulières des MGF/E telles qu'elles sont pratiquées selon les régions, les pays ou les populations. Comme le montre ce rapport, il est nécessaire de disposer de données plus nombreuses et de meilleure qualité sur l'existence et la prévalence des MGF/E, d'investir davantage dans les efforts visant à y mettre fin, d'appliquer efficacement les lois en interdisant la pratique et de mettre en place des politiques et des services adaptés et exhaustifs pour les survivantes dans tous les pays où l'on sait désormais que cette pratique existe.

Dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), des militant.es et gouvernements se sont engagés publiquement et fermement à mettre fin aux MGF/E dans le monde entier d'ici à 2030. Pour atteindre cet objectif, les engagements politiques doivent maintenant être pleinement mis en œuvre en accélérant et en mondialisant les efforts, en collectant et en diffusant des données fiables, et en fournissant le financement approprié nécessaire pour mettre en place des lois, des politiques et des interventions efficaces afin d'éradiquer les MGF/E une fois pour toutes.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

À cette fin, les principales recommandations formulées dans le présent rapport appellent les gouvernements, la communauté internationale et les bailleurs de fonds à :

- renforcer l'engagement politique mondial et la priorité accordée aux MGF/E ;
- renforcer le corpus de données probantes grâce à un travail de recherche critique ;
- augmenter les ressources pour atteindre la cible 5.3 de l'ODD 5 partout dans le monde ;
- adopter et appliquer des lois et des politiques nationales complètes ;
- améliorer le bien-être des survivantes en leur fournissant un soutien et des services appropriés.